

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Après les PFAS dans l'eau rejetés par Arkema, non aux P DAS dans l'air que veut rejeter Starval/NOVAPEX à Salaise/Sanne

De : > aura-environnement (par Internet) <aura-environnement@protonmail.com>

Date : 03/11/2023 à 09:14

Pour : "ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr" <ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr>

Projet de chaudière STARVAL de NOVAPEX sur la plateforme de Salaise/Sanne-Roussillon :

Il faut se poser la question de ce que devenaient ces combustibles auparavant. Étaient ce des déchets ? et si oui comment étaient-ils traités auparavant ?

Il se trouve que ce ne sont pas du tout des combustibles mais des déchets dangereux aujourd'hui incinérés dans des installations réglementées avec des conditions de combustion extrêmement strictes, ce qui ne sera plus le cas ici.

Par ailleurs, cela exige des compétences très particulières. Le métier de Novapex est de produire des médicaments, pas de polluer l'atmosphère pour rendre tous les voisins malades en émettant ces déchets toxiques dans l'atmosphère.

Pollution aux PFAS : les dessous d'une plainte massive et d'une ample bataille judiciaire

Qui va dépolluer ? Qui va payer ? C'est la question qui préoccupe les élus des communes du sud-ouest lyonnais. Lundi 30 octobre, 34 communes et communautés de communes, six associations de pêcheurs et 35 individus ont déposé une plainte collective contre X auprès du procureur de la République.

Ci-joint l'excellent article de Reporterre : <http://www.aura-environnement.com/blog/stop-au-projet-de-chaudiere-chimique-decarb-ron-sterval-de-novapex-a-salaise-sur-sanne/apres-les-pfas-dans-l-eau-rejetes-par-arkema-non-aux-pdas-dans-l-air-que-veut-rejeter-starval-novapex-a-salaise-sanne.html>

Dans la vallée du Rhône, les polluants éternels d'Arkema empoisonnent la population

Au sud de Lyon, habitants et ONG ont porté plainte contre le groupe chimique Arkema, accusé de contaminer le Rhône avec des polluants éternels. Plus de 220 000 personnes pourraient être touchées.

Pierre-Bénite (Rhône), reportage

C'est l'histoire d'une mère dont le lait maternel a été pollué. D'une jeune fille qui a bu de l'eau contaminée. D'un enfant qui a dû subir une ablation d'un testicule à l'âge d'un an. Le 25 mai, trente-sept riverains de la « *vallée de la chimie* » à la porte de Lyon ainsi que dix associations et syndicats ont déposé un recours en référé pénal environnemental au tribunal judiciaire de Lyon contre le groupe chimique Arkema pour mettre un terme à la pollution aux polluants éternels (PFAS), des composants quasi indestructibles, dans le Rhône.

Selon un rapport de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable de décembre 2022, Arkema a rejeté 3,5 tonnes de PFAS dans le fleuve, en direction de deux champs captants qui alimentent une centaine de communes depuis 2011. Plus de 220 000 personnes pourraient être touchées dans la région. Cette pollution majeure est documentée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) depuis 2011, mais Arkema exploite son activité de fabrication de produits chimiques fluorés depuis 1957 — difficile donc de savoir quand la situation a pris des proportions industrielles.

Assis dans les gradins du stade municipal de Pierre-Bénite, au sud de Lyon, Thierry Mounib fixe l'usine Arkema qui lui fait face. Celle-ci borde le centre de la ville, où résident plus de 10 000 âmes. Mairie, école primaire, commissariat et habitations ont vue sur ce site qui fabrique des substances chimiques perfluorées, utilisées dans la fabrication des voitures et des téléphones.

© Louise Allain / Reporterre

« *Est-ce normal de découvrir un cancer par maison ? Chez moi, il y a un cancer. Ma voisine en face en est à son troisième et son mari en est déjà mort. Pareil dans la maison derrière moi* », interroge Thierry Mounib, au timbre calme malgré la gravité des faits. Ancien cuisinier aux Hospices civils de Lyon, l'homme de 69 ans a passé sa vie à Pierre-Bénite. À la tête de l'association Bien Vivre à Pierre-Bénite, il participe depuis quinze ans aux réunions publiques et aux comités qui rassemblent élus, industriels et services de l'État. Pourtant, « *jamais, je n'avais entendu parler des polluants éternels* ».

Les employés fortement contaminés

« *Il y a tellement d'analyses qui ont été faites : les nappes phréatiques, les poissons, l'air, les sols... Tout est contaminé*, soupire le vieil homme. *Sur ce terrain de sport, les taux de contamination sont 83 fois supérieurs à la norme européenne.* » Or une exposition prolongée aux PFAS peut provoquer de nombreux [problèmes de santé](#) : lésions hépatiques, maladies thyroïdiennes, obésité, problème de fertilité, diabète, cancer du sein, des testicules, des reins...



L'usine Arkema se trouve à quelques mètres de la mairie, de l'école primaire et des habitations de Pierre-Bénite. © Moran Kerinec / Reporterre

Cette vaste pollution a été révélée par l'émission Vert de RAGE de France 5 en mai 2022. Une seconde enquête, [« Polluants éternels : un poison en héritage »](#), diffusée par France 3 ce mois de juin, a dévoilé qu'Arkema avait analysé la contamination de ses travailleurs au PFNA, un acide perfluoré. Leur taux d'imprégnation a augmenté de plus de 450 % entre 2003 et 2016 et les salariés étaient toujours, en 2022, dix-sept fois plus imprégnés que la moyenne des Français alors que l'acide n'est plus produit depuis 2016.

Même constat dans l'usine voisine de Daikin, qui a mené une surveillance biologique de ses employés. Des rapports jusqu'ici confidentiels démontrent que les échantillons de sang des salariés les plus exposés sont mille fois plus contaminés aux PFOA, un perfluoré synthétique, que la moyenne nationale. Malgré l'arrêt de la production de ce polluant éternel en 2008, le sang des ouvriers de Daikin présentait encore des taux de contamination 400 fois plus élevés que la normale en 2016.

« On n'imagine pas qu'une activité commerciale passe avant la santé des gens »

L'équipe de France 3 a également mené des tests sanguins sur dix Pierre-Bénitains volontaires, réunis par Thierry Mounib. *« Les taux de contaminations sont affolants »*, insiste Jean-Paul Massonnat, qui fait partie des dépistés aux PFAS. L'ancien manipulateur radio montre [les résultats](#), qui dépassent tous largement la moyenne française. Il habite la vallée de la chimie depuis une quarantaine d'années : *« Je n'ai jamais eu d'activité avec Arkema et pourtant j'ai des doses qui sont énormes ! »* s'exclame-t-il en pointant la ligne indiquant son taux d'imprégnation. *J'ai ressenti une trahison en l'apprenant. On n'imagine pas qu'à notre époque une activité commerciale puisse passer avant la santé des gens. »*

Dans la vallée de la chimie, les taux de contamination dépassent largement la moyenne

nationale. © Moran Kerinec / Reporterre

L'Agence régionale de santé (ARS) a recommandé aux résidents des quinze communes alentour de ne pas consommer les œufs et les volailles du secteur, ainsi que les poissons pêchés en aval de Pierre-Bénite. Retraité à Saint-Fons, où il possède des poules, Serge est estomaqué. « *Quand j'ai vu que j'avais l'injonction de ne pas manger les œufs de mon jardin, ça m'a fait drôle : je donnais les miens à mes petits-enfants, explique-t-il. Je suis en colère contre l'État qui laisse faire ça alors qu'il devrait nous protéger. C'est angoissant !* »

Ce scandale sanitaire touche aussi les producteurs bios du sud lyonnais. Administrateur du réseau des Amap d'Auvergne-Rhône-Alpes, Jean-François Colin s'inquiète : « *Si des polluants sont mesurés dans leur production, ça va impacter les paysans bios qui fournissent 90 % des Amap. [La bio est déjà en crise](#). Si on n'a plus le droit de vendre le produit et que nous ne sommes pas indemnisés, on va perdre beaucoup de petits agriculteurs.* »

Six mois d'analyses

S'il leur est impossible de prouver aujourd'hui la causalité entre les rejets d'Arkema et leurs problèmes de santé, riverains et agriculteurs espèrent que l'action portée en justice par l'organisation Notre affaire à tous le 25 mai fera la lumière sur ce scandale sanitaire. « *Nous demandons pendant six mois des analyses de sang, des prélèvements de lait maternel, de sols, d'air et d'eau potable dans les établissements scolaires et les stades de Pierre-Bénite et d'Oullins, des denrées alimentaires chez des professionnels bios et non bios situés dans un périmètre de dix kilomètres autour de l'usine, de l'eau de pluie et de faune et flore sauvage* », précise Louise Tschanz, avocate spécialisée en droit de l'environnement.

Si ces analyses confirment la responsabilité de l'usine, elle devra se soumettre au principe de pollueur-payeur et prendre en charge des mesures pour prévenir et éliminer la pollution produite, ainsi que dédommager les victimes.

Thierry Mounib a passé sa vie à Pierre-Bénite, au sud de Lyon. Il n'avait « jamais entendu parler des polluants éternels ». © Moran Kerinec / Reporterre

Sollicitée par Reporterre, Arkema assure que « *le site de Pierre-Bénite respecte toutes les réglementations quant à ses rejets industriels* ». Elle assure que l'usine a été inspectée « *11 fois en 2020, 12 fois en 2021 et 4 fois en 2022* » et « *ne fait l'objet d'aucun arrêté de mise en demeure* ». Selon l'entreprise, le 6:2 FTS est le seul additif fluoré encore utilisé sur Pierre-Bénite, dont elle cessera l'utilisation « *d'ici fin 2024* ». Après les révélations de l'émission Vert de Rage, le groupe chimique a mis en place un dispositif de filtration de ses rejets qui « *permet depuis février 2023 de réduire les rejets de 6:2 FTS de plus de 90 %* ».

« Habitants, employés, tous sont inquiets »

Mais la confiance est brisée. « *Des chercheurs du CNRS avaient signalé cette pollution à la préfecture en 2009, mais personne n'a rien fait, s'énerve Thierry Mounib. Les industriels ont vu les analyses de sang et l'augmentation des PFAS sans agir.* » Pour Louise Tschanz, « *il y a eu une démarche de dissimulation de preuves de la part d'Arkema* ». Un épisode le démontre : en juin 2010, alors que l'Anses et la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de

l'aménagement et du logement) devaient faire des prélèvements sur le site de Pierre-Bénite, Arkema a fait démanteler le piézomètre le plus contaminé la veille de leur passage.

L'industriel aurait dû analyser les sédiments, la flore et la faune aquatique au moins une fois par an. Pourtant, « depuis 2007, Arkema a réalisé trois surveillances annuelles, dont une concerne les PFAS », décompte l'avocate. Dans l'usine, le silence serait de mise pour les 700 employés. « Ils ont peur pour leur emploi », dit Thierry Mounib qui a rencontré des salariés venus s'informer lors d'une réunion publique. Depuis les révélations de cette pollution, « les habitants, les employés, tous sont inquiets ».

Dans la vallée du Rhône, les polluants éternels d'Arkema empoisonnent la population

Au sud de Lyon, habitants et ONG ont porté plainte contre le groupe chimique Arkema, accusé de contaminer le Rhône avec des polluants éternels. Plus de 220 000 personnes pourraient être touchées.

Pierre-Bénite (Rhône), reportage

C'est l'histoire d'une mère dont le lait maternel a été pollué. D'une jeune fille qui a bu de l'eau contaminée. D'un enfant qui a dû subir une ablation d'un testicule à l'âge d'un an. Le 25 mai, trente-sept riverains de la « vallée de la chimie » à la porte de Lyon ainsi que dix associations et syndicats ont déposé un recours en référé pénal environnemental au tribunal judiciaire de Lyon contre le groupe chimique Arkema pour mettre un terme à la pollution aux polluants éternels (PFAS), des composants quasi indestructibles, dans le Rhône.

Selon un rapport de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable de décembre 2022, Arkema a rejeté 3,5 tonnes de PFAS dans le fleuve, en direction de deux champs captants qui alimentent une centaine de communes depuis 2011. Plus de 220 000 personnes pourraient être touchées dans la région. Cette pollution majeure est documentée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) depuis 2011, mais Arkema exploite son activité de fabrication de produits chimiques fluorés depuis 1957 — difficile donc de savoir quand la situation a pris des proportions industrielles.

Assis dans les gradins du stade municipal de Pierre-Bénite, au sud de Lyon, Thierry Mounib fixe l'usine Arkema qui lui fait face. Celle-ci borde le centre de la ville, où résident plus de 10 000 âmes. Mairie, école primaire, commissariat et habitations ont vue sur ce site qui fabrique des substances chimiques perfluorées, utilisées dans la fabrication des voitures et des téléphones.

© Louise Allain / Reporterre

« Est-ce normal de découvrir un cancer par maison ? Chez moi, il y a un cancer. Ma voisine en face en est à son troisième et son mari en est déjà mort. Pareil dans la maison derrière moi », interroge Thierry Mounib, au timbre calme malgré la gravité des faits. Ancien cuisinier aux Hospices civils de Lyon, l'homme de 69 ans a passé sa vie à Pierre-Bénite. À la tête de l'association Bien Vivre à Pierre-Bénite, il participe depuis quinze ans aux réunions publiques et aux comités qui rassemblent élus, industriels et services de l'État. Pourtant, « jamais, je

n'avais entendu parler des polluants éternels ».

Les employés fortement contaminés

« Il y a tellement d'analyses qui ont été faites : les nappes phréatiques, les poissons, l'air, les sols... Tout est contaminé, soupire le vieil homme. Sur ce terrain de sport, les taux de contamination sont 83 fois supérieurs à la norme européenne. » Or une exposition prolongée aux PFAS peut provoquer de nombreux [problèmes de santé](#) : lésions hépatiques, maladies thyroïdiennes, obésité, problème de fertilité, diabète, cancer du sein, des testicules, des reins...

L'usine Arkema se trouve à quelques mètres de la mairie, de l'école primaire et des habitations de Pierre-Bénite. © Moran Kerinec / Reporterre

Cette vaste pollution a été révélée par l'émission Vert de Rage de France 5 en mai 2022. Une seconde enquête, [« Polluants éternels : un poison en héritage »](#), diffusée par France 3 ce mois de juin, a dévoilé qu'Arkema avait analysé la contamination de ses travailleurs au PFNA, un acide perfluoré. Leur taux d'imprégnation a augmenté de plus de 450 % entre 2003 et 2016 et les salariés étaient toujours, en 2022, dix-sept fois plus imprégnés que la moyenne des Français alors que l'acide n'est plus produit depuis 2016.

Même constat dans l'usine voisine de Daikin, qui a mené une surveillance biologique de ses employés. Des rapports jusqu'ici confidentiels démontrent que les échantillons de sang des salariés les plus exposés sont mille fois plus contaminés aux PFOA, un perfluoré synthétique, que la moyenne nationale. Malgré l'arrêt de la production de ce polluant éternel en 2008, le sang des ouvriers de Daikin présentait encore des taux de contamination 400 fois plus élevés que la normale en 2016.

« On n'imagine pas qu'une activité commerciale passe avant la santé des gens »

L'équipe de France 3 a également mené des tests sanguins sur dix Pierre-Bénitains volontaires, réunis par Thierry Mounib. *« Les taux de contaminations sont affolants »*, insiste Jean-Paul Massonnat, qui fait partie des dépistés aux PFAS. L'ancien manipulateur radio montre [les résultats](#), qui dépassent tous largement la moyenne française. Il habite la vallée de la chimie depuis une quarantaine d'années : *« Je n'ai jamais eu d'activité avec Arkema et pourtant j'ai des doses qui sont énormes ! »* s'exclame-t-il en pointant la ligne indiquant son taux d'imprégnation. *J'ai ressenti une trahison en l'apprenant. On n'imagine pas qu'à notre époque une activité commerciale puisse passer avant la santé des gens. »*

Dans la vallée de la chimie, les taux de contamination dépassent largement la moyenne nationale. © Moran Kerinec / Reporterre

L'Agence régionale de santé (ARS) a recommandé aux résidents des quinze communes alentour de ne pas consommer les œufs et les volailles du secteur, ainsi que les poissons pêchés en aval de Pierre-Bénite. Retraité à Saint-Fons, où il possède des poules, Serge est estomaqué. *« Quand j'ai vu que j'avais l'injonction de ne pas manger les œufs de mon jardin, ça m'a fait drôle : je donnais les miens à mes petits-enfants, explique-t-il. Je suis en colère contre l'État qui laisse faire ça alors qu'il devrait nous protéger. C'est angoissant ! »*

Ce scandale sanitaire touche aussi les producteurs bios du sud lyonnais. Administrateur du réseau des Amap d'Auvergne-Rhône-Alpes, Jean-François Colin s'inquiète : « *Si des polluants sont mesurés dans leur production, ça va impacter les paysans bios qui fournissent 90 % des Amap. [La bio est déjà en crise](#). Si on n'a plus le droit de vendre le produit et que nous ne sommes pas indemnisés, on va perdre beaucoup de petits agriculteurs.* »

Six mois d'analyses

S'il leur est impossible de prouver aujourd'hui la causalité entre les rejets d'Arkema et leurs problèmes de santé, riverains et agriculteurs espèrent que l'action portée en justice par l'organisation Notre affaire à tous le 25 mai fera la lumière sur ce scandale sanitaire. « *Nous demandons pendant six mois des analyses de sang, des prélèvements de lait maternel, de sols, d'air et d'eau potable dans les établissements scolaires et les stades de Pierre-Bénite et d'Oullins, des denrées alimentaires chez des professionnels bios et non bios situés dans un périmètre de dix kilomètres autour de l'usine, de l'eau de pluie et de faune et flore sauvage* », précise Louise Tschanz, avocate spécialisée en droit de l'environnement.

Si ces analyses confirment la responsabilité de l'usine, elle devra se soumettre au principe de pollueur-payeur et prendre en charge des mesures pour prévenir et éliminer la pollution produite, ainsi que dédommager les victimes.

Thierry Mounib a passé sa vie à Pierre-Bénite, au sud de Lyon. Il n'avait « jamais entendu parler des polluants éternels ». © Moran Kerinec / Reporterre

Sollicitée par Reporterre, Arkema assure que « *le site de Pierre-Bénite respecte toutes les réglementations quant à ses rejets industriels* ». Elle assure que l'usine a été inspectée « *11 fois en 2020, 12 fois en 2021 et 4 fois en 2022* » et « *ne fait l'objet d'aucun arrêté de mise en demeure* ». Selon l'entreprise, le 6:2 FTS est le seul additif fluoré encore utilisé sur Pierre-Bénite, dont elle cessera l'utilisation « *d'ici fin 2024* ». Après les révélations de l'émission Vert de Rage, le groupe chimique a mis en place un dispositif de filtration de ses rejets qui « *permet depuis février 2023 de réduire les rejets de 6:2 FTS de plus de 90 %* ».

« Habitants, employés, tous sont inquiets »

Mais la confiance est brisée. « *Des chercheurs du CNRS avaient signalé cette pollution à la préfecture en 2009, mais personne n'a rien fait, s'énerve Thierry Mounib. Les industriels ont vu les analyses de sang et l'augmentation des PFAS sans agir.* » Pour Louise Tschanz, « *il y a eu une démarche de dissimulation de preuves de la part d'Arkema* ». Un épisode le démontre : en juin 2010, alors que l'Anses et la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) devaient faire des prélèvements sur le site de Pierre-Bénite, Arkema a fait démanteler le piézomètre le plus contaminé la veille de leur passage.

L'industriel aurait dû analyser les sédiments, la flore et la faune aquatique au moins une fois par an. Pourtant, « *depuis 2007, Arkema a réalisé trois surveillances annuelles, dont une concerne les PFAS* », décompte l'avocate. Dans l'usine, le silence serait de mise pour les 700 employés. « *Ils ont peur pour leur emploi* », dit Thierry Mounib qui a rencontré des salariés venus s'informer lors d'une réunion publique. Depuis les révélations de cette pollution, « *les habitants, les employés, tous sont inquiets* ».

<http://www.aura-environnement.com/blog/stop-au-projet-de-chaudiere-chimique-decarb-ron-sterval-de-novapex-a-salaise-sur-sanne/apres-les-pfas-dans-l-eau-rejetes-par-arkema-non-aux-pdas-dans-l-air-que-veut-rejeter-starval-novapex-a-salaise-sanne.html>

Envoyé avec la messagerie sécurisée [Proton Mail](#).